

**RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE
DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

TREVE

Délégation Départementale des Côtes d'Armor
Département Santé-environnement

Saint Brieuc, le 9 mars 2026

SYNDICAT DES EAUX DE LA MOTTE TREVE

(0110)

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	vendredi 27 février 2026 à 09h51
		02200243651		par :	LABOCEA - PRELEVEUR TEMPORAIRE I
Installation	UDI	000814	MOTTE TREVE PAR CAPT (+SDC LIE	Type visite :	AU
Point de surveillance	P	0000001363T	VILLAGE DE FOEIL MARREUC	Motif :	CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - EAUX DISTRIBUEES
Localisation exacte	CHEZ M. GLORY - N°19 - ROBINET EXTERIEUR				
Désinfection	Non				

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 qualitatif				
Couleur (qualitatif)	0 qualitatif				
Odeur (qualitatif)	0 qualitatif				
Saveur (qualitatif)	0 qualitatif				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	10 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	6,2 unité pH			6,50	9,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore combiné	0,04 mg(Cl2)/L				
Chlore libre	0,86 mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,9 mg(Cl2)/L				

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Ploufragan 2202

(Zoopôle, 7 rue du Sabot BP 54-22440 PLOUFRAGAN Tél : 02 96 01 37 22 Fax 02 96 01 37 50 Responsable : Mme P. RIOU)

Type d'analyse : AUDIV (Code SISE : 00241264)	Dossier : 260226023541011	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	6,4 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	136 µS/cm			200,00	1100,00

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00243651)

Ce contrôle confirme les résultats des prélèvements des 27/01, 04/02 et 18/02, qui avaient mis en évidence des résultats non satisfaisants sur les paramètres pH et conductivité. Le doublon réalisé le 27/02 sur le réservoir de La Secouette présente les mêmes résultats. La référence de qualité minimale fixée pour la conductivité (paramètre témoignant de la minéralisation de l'eau) n'est pas respectée sur ce prélèvement. La réglementation précise, concernant ce paramètre, que les eaux ne doivent pas être corrosives, ce qui est le cas des eaux trop peu minéralisées, il convient de veiller à respecter cette disposition du Code de la Santé publique. VERIFICATIONS D'USAGE A PREVOIR AFIN DE RETROUVER UNE SITUATION CONFORME DANS LES MEILLEURS DELAIS. De nouveaux contrôles sont en cours.
